



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 12 septembre 2012 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Andrée Loyer, greffier adjoint.

CE-2012-1335*

RÈGLEMENT NUMÉRO 697-2012 AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 3 400 000 \$ POUR PAYER LES SERVICES PROFESSIONNELS, LES ÉTUDES, LES EXPERTISES, LES ANALYSES ET AUTRES FRAIS REQUIS POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES PRÉPARATOIRES, DES PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX RELATIFS À LA MODERNISATION DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DU SECTEUR DE HULL - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU-MANOIR-DES-TREMBLES - MAXIME TREMBLAY

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 697-2012 autorisant une dépense et un emprunt de 3 400 000 \$ pour payer les services professionnels, les études, les expertises, les analyses et autres frais requis pour la réalisation des études préparatoires, des plans et devis et la surveillance des travaux relatifs à la modernisation de l'usine de production d'eau potable du secteur de Hull.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-1336

SOUSSION 2012 SP 264 - SERVICES PROFESSIONNELS - ÉTUDES GÉOTECHNIQUES, RELEVÉS, PLANS, DEVIS ET SURVEILLANCE - RÉFECTION DE CHAUSSÉES 2013 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la firme Quadrivium Conseil inc., 16, impasse de la Gare-Talon, bureau 201, Gatineau, Québec, J8T 0B1, pour la fourniture de services professionnels - Études géotechniques, relevés, plans, devis et surveillance avec résidence - Réfection de chaussées 2013, pour un montant total approximatif de 597 607,86 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 19 juillet 2012, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008;
- autorise la firme Quadrivium Conseil inc. à présenter, pour approbation, tous les documents se rapportant à ces travaux, aux autorités compétentes en la matière;

- autorise la firme Quadrivium Conseil inc. à présenter aux autorités concernées, une fois les travaux complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés avec les autorisations accordées.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12004-001-23626	571 619,26 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, aqueduc, égouts - Réseau routier
04-13493	25 988,60 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1337

SOUSSION 2012 SP 217 - TRANSPORT ET DISPOSITION DES DÉCHETS - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme WM Québec inc., 2457, chemin du Lac, Longueuil, Québec, J4N 1P1, pour le transport et la disposition des déchets, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 13 230 173,25 \$, incluant les taxes et la redevance, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 26 juin 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera valide du 1^{er} janvier 2013 au 3 janvier 2015 avec la possibilité de renouvellement pour deux périodes additionnelles d'une année. Si l'option de renouvellement est retenue, les prix unitaires seront alors indexés selon l'indice des prix à la consommation.

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-45112-444	3 078 860,10 \$	Déchets - Transbordement, transport et enfouissement - Transport au site d'enfouissement et frais de disposition
02-45112-451	9 528 069,04 \$	Déchets - Transbordement, transport et enfouissement - Frais d'enfouissement
02-45112-515	47 894,11 \$	Déchets - Transbordement, transport et enfouissement - Location de machinerie et de véhicules
04-13493	575 350,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2013 à 2016, les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 7 septembre 2012 conditionnellement à l'adoption du budget 2013.

Adoptée

CE-2012-1338

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 31 - 4 873,51 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 35 - 425 106,61 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 32 - 5 353,04 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 31, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 35, la liste des réquisitions numéro 32 ainsi que la liste des embauches numéro 31 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 31	Pièces de comptes à payer	4 873,51 \$	27 au 31 août 2012
Liste PD numéro 35	Pièces de comptes à payer	425 106,61 \$	27 au 31 août 2012
Liste des réquisitions numéro 32	Pièces de comptes à payer	5 353,04 \$	27 au 31 août 2012

Un certificat du trésorier a été émis le 7 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1339

SOUSSION 2012 SI 204 - NUMÉRISATION DE PLANS - DIVERS SERVICES MUNICIPAUX - SERVICE DU GREFFE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Trigonix inc., 1501, rue Barré, bureau 201, Montréal, Québec, H3C 4J1, pour la numérisation de plans provenant des divers services municipaux, au coût unitaire par pied carré numérisé de 0,169 \$, taxes non incluses, inscrit à la formule de soumission, jusqu'à concurrence d'un montant total de 70 000 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 16 août 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-14300-439-23625	66 955,86 \$	Gestion documentaire - Autres services techniques
04-13493	3 044,14 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 7 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1340

SUBVENTION DE 850 \$ - ENTRE DEUX ROUES - ROULETHON - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 850 \$ à l'ordre de Entre deux roues, 124, rue Sainte-Marie, Gatineau, Québec, J8Y 2B1, à titre de subvention pour le Roulethon.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	250 \$	Patsy Bouthillette – Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79939-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière – De Hull–Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79936-972	100 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Patrice Martin - De Wright–Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 7 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1341

**SUBVENTION DE 1 000 \$ - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE GATINEAU
- DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de l'Office municipal d'habitation de Gatineau, à l'attention de monsieur Mario Courchesne, 227, chemin de la Savane, Gatineau, Québec, J8T 1R5, à titre de subvention pour les activités du Club des Pionniers du 175, boulevard Mont-Bleu.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79936-972	1 000 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 7 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1342

**SUBVENTION DE 1 000 \$ - LES JOYEUX LORETTOIS - DISTRICT ÉLECTORAL
DE HULL–VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre des Joyeux Lorettois, à l'attention de madame Johanne Lemieux, présidente, 65, rue Belleau, Gatineau, Québec, J9A 1Y7, à titre de subvention pour les activités annuelles du club de l'âge d'or.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	1 000 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 7 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1343 **SUBVENTION ET PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER JOSEPH DE SYLVA À UNE ACTIVITÉ AU PROFIT DE LA MAISON PORTUGAISE DES ARTS ET DE LA CULTURE INC. - 30 SEPTEMBRE 2012**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Joseph De Sylva à participer à une activité organisée par Luso-canadien au profit de la Maison portugaise des Arts et de la Culture inc. qui aura lieu le 30 septembre 2012.

De plus, ce comité autorise monsieur Joseph De Sylva à subventionner cette activité pour un montant de 400 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de la Maison portugaise des Arts et de la Culture inc., 68, rue de l'Atmosphère, Gatineau, Québec, J9A 2Y6, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79943-972	500 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 7 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1344 **PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE SYLVIE GONEAU ET DE MONSIEUR LE CONSEILLER YVON BOUCHER - COLLOQUE ANNUEL DE LA FONDATION RUES PRINCIPALES - 26 SEPTEMBRE 2012 - 3 100 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Sylvie Goneau et monsieur le conseiller Yvon Boucher à participer au colloque annuel de la Fondation Rues principales qui se tiendra à Québec, le 26 septembre 2012.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 520 \$ à l'ordre de Fondation Rues principales, Colloque 2012, 11, rue de l'Ancien-Chantier, Québec, Québec, G1K 6T4, pour couvrir les frais d'inscription. Le trésorier est également autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation des pièces justificatives, pour une dépense maximale de 3 100 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311-32338	1 604 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-30024	1 496 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 7 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1345

PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE SYLVIE GONEAU À UNE ACTIVITÉ-BÉNÉFICE ORGANISÉE PAR LA LÉGION ROYALE CANADIENNE, FILIALE NORRIS 227 - 15 SEPTEMBRE 2012 - 25 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Sylvie Goneau à participer à une activité-bénéfice organisée par la Légion Royale Canadienne, Filiale Norris 227, le 15 septembre 2012.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 25 \$ à la Légion Royale Canadienne, Filiale Norris 227, C. P. 84098, Gatineau, Québec, J8P 7R8, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79944-972	25 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 7 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1346

SUBVENTION DE 2 000 \$ - L'ASSOCIATION DE QUARTIER BELLEVUE-SUD POUR LA FÊTE DE QUARTIER - 15 SEPTEMBRE 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - SYLVIE GONEAU

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 000 \$ à l'Association de quartier Bellevue-Sud, 695, rue R.H.-Lalonde, Gatineau, Québec, J8R 1E8, à titre de subvention pour la fête de quartier le 15 septembre 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79944-972	2 000 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 7 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1347

SUBVENTION DE 500 \$ - CUISSES OR DE L'OUTAOUAIS POUR LA PARTICIPATION D'ATHLÈTES GATINOIS AUX CHAMPIONNATS MONDIAUX JUNIORS EN HOLLANDE - 15 AU 23 SEPTEMBRE 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ aux Cuisses Or de l'Outaouais, 6, rue des Flandres, unité 13, Gatineau, Québec, J8T 6N5, à titre de subvention pour la participation d'athlètes gatinois aux championnats mondiaux juniors en Hollande du 15 au 23 septembre 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	500 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 7 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1348

Abrogée par
résolution numéro
CE-2012-1445

AUTORISATION DE DÉPLACEMENT DE MADAME LA CONSEILLÈRE SYLVIE GONEAU AU LANCEMENT DU « RÉPERTOIRE DES BONNES PRATIQUES » PAR LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL - 21 SEPTEMBRE 2012 - 275 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Sylvie Goneau, en tant que présidente de la Commission permanente sur l'habitation, à participer au lancement du « Répertoire des bonnes pratiques » par la Communauté métropolitaine de Montréal le 21 septembre 2012.

Le trésorier est autorisé à rembourser les dépenses relatives à ce déplacement jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 275 \$, et ce, sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-314-32338	275 \$	Conseil municipal - Frais de déplacement

Un certificat du trésorier a été émis le 7 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1349

AUTORISATION DE DÉPLACEMENT DE MADAME LA CONSEILLÈRE SYLVIE GONEAU À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES COOPÉRATIVES D'HABITATION PAR LA CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION - 12 OCTOBRE 2012 - 800 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Sylvie Goneau, en tant que présidente de la Commission permanente sur l'habitation, à participer à la Conférence internationale sur les coopératives d'habitation par la Confédération québécoise des coopératives d'habitation le 12 octobre 2012.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 75 \$ à la Confédération québécoise des coopératives d'habitation, 840, rue Raoul-Jobin, bureau 202, Québec, Québec, G1N 1S7, pour les frais d'inscription à la conférence.

De plus, le trésorier est autorisé à rembourser les dépenses relatives à ce déplacement jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 800 \$, et ce, sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-314-32338	800 \$	Conseil municipal - Frais de déplacement

Un certificat du trésorier a été émis le 7 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1350

SUBVENTION DE 6 000 \$ - CORPORATION D'AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE BLANCHE DE GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 6 000 \$ à l'ordre de la Corporation d'aménagement de la rivière Blanche de Gatineau, à l'attention de monsieur Maurice Audet, secrétaire-trésorier, 269, rue des Jacinthes, Gatineau, Québec, J8R 1L9, à titre de subvention pour la mise en valeur du parc écologique Dalton.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79946-972	6 000 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79946-692	6 000 \$		Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Équipements non capitalisables
02-79946-972		6 000 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 7 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1351

AUTORISER LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE L'OUTAOUAIS À FERMER COMPLÈTEMENT LA RUE MONTCALM À LA HAUTEUR DU CHEMIN DE FER DANS LE CADRE DU PROJET RAPIBUS - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT QUE la Société de transport de l'Outaouais demande l'autorisation de fermer la rue Montcalm à la hauteur du chemin de fer afin de réaliser des travaux ferroviaires;

CONSIDÉRANT QUE cette fermeture sera effective du vendredi 21 septembre à 19 h au dimanche 23 septembre 2012 19 h;

CONSIDÉRANT QU'une dérogation pour exécuter des travaux le dimanche n'est pas requise puisque les habitations sont toutes situées à plus de 150 mètres du lieu des travaux;

CONSIDÉRANT QU'il est pertinent d'effectuer cette fermeture complète de fin de semaine pour diminuer l'impact sur la circulation;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux nécessitent la fermeture complète de l'axe routier majeur qu'est la rue Montcalm et, qu'à cet effet, une approbation du comité exécutif est souhaitable :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise la Société de transport de l'Outaouais à fermer la rue Montcalm du vendredi 21 septembre 19 h au dimanche 23 septembre 2012 19 h à la hauteur du chemin de fer afin de réaliser des travaux ferroviaires dans le cadre du projet Rapibus;
- demande à la Société de transport de l'Outaouais de communiquer efficacement à la population la nature des travaux, les routes alternatives pour les différents usagers ainsi que l'horaire précis des interventions.

Adoptée

CE-2012-1352

CESSION DE L'ENTRETIEN GÉNÉRAL (ESTIVAL) D'UNE PARTIE DU RÉSEAU ROUTIER DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC À LA VILLE DE GATINEAU - SIGNATURE DU MARCHÉ - SAISON 2012-2013

CONSIDÉRANT QU'avec l'adoption de la Loi 57 par l'Assemblée nationale, le Ministère des transports du Québec a cédé, le 1^{er} avril 1993, l'entretien d'une partie de son réseau routier aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier cédé à la Ville de Gatineau comprend une partie du boulevard Saint-Raymond et une partie du boulevard du Casino, comme indiqué au plan de localisation du marché;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des transports du Québec a soumis à la Ville de Gatineau le contrat à signer pour l'entretien général (estival), pour 2012-2013, d'une partie du boulevard Saint-Raymond et d'une partie du boulevard du Casino :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le contrat numéro 850825594 soumis par le Ministre des transports du Québec concernant la prise en charge, par la Ville de Gatineau, de l'entretien général (estival) d'une partie du réseau routier provincial pour les années 2012-2013, comme apparaissant au plan de localisation, en contrepartie d'un montant annuel de 34 303,35 \$. Ce montant est reconduit sans indexation pour deux périodes additionnelles et successives de douze mois, si les conditions contractuelles de renouvellement sont satisfaites.

Le Service des travaux publics est autorisé à prendre en charge l'entretien général du réseau routier cédé ainsi que la possibilité de renouvellement automatique de ce contrat pour 2013-2014 et 2014-2015, conformément aux documents contractuels.

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires pour les opérations normales estivales, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

La contrepartie de 34 303,35 \$ sera versée au poste budgétaire 01-82131 – Compensation du réseau routier.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1353

MODIFICATION À LA RÉOLUTION NUMÉRO CE-2012-1108 - AUTORISATION SPÉCIALE EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 44-2003 CONCERNANT LE BRUIT - TRAVAUX DE CHARGEMENT ET DÉCHARGEMENT DE MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS, MISE EN PLACE DE POMPES À BÉTON ET TRAVAUX RELATIFS À L'OPÉRATION DE BÉTONNAGE SUR LE CHANTIER DU VIU - 185, RUE LAURIER - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE les citoyens résidant dans le quadrilatère du projet le VIU ont demandé l'annulation de l'autorisation allouée à l'entrepreneur EBC pour le prolongement des heures de travail après 22 h;

CONSIDÉRANT QUE les divers intervenants au projet ont rencontré les représentants des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'opération, le coulage de béton et, plus particulièrement, le polissage du béton, doivent se faire de façon continue;

CONSIDÉRANT QUE cette opération peut se réaliser une fois par semaine à raison de 22 reprises, du mois de septembre 2012 jusqu'au mois d'avril 2013 entre 22 h et minuit;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur EBC est en mesure d'opérer à l'intérieur de ces paramètres;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur EBC s'est engagé à distribuer un dépliant d'information à tous les résidants du quadrilatère :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité modifie sa résolution numéro CE-2012-1108 en date du 4 juillet 2012 afin de remplacer la plage horaire pour les travaux relatifs à l'opération de bétonnage, c'est-à-dire le polissage du béton, comme suit : du lundi au vendredi et exceptionnellement le samedi du mois de septembre 2012, jusqu'au mois d'avril 2013, entre 22 h et minuit pour un total de 22 occasions à raison d'une fois par semaine.

Adoptée

CE-2012-1354

SUBVENTION DE 600 \$ - FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE GATINEAU POUR UNE MARCHÉ CONTRE LE CANCER DU SEIN - 22 SEPTEMBRE 2012 - DISTRICTS ÉLECTORAUX DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL ET DU VERSANT - PATSY BOUTHILLETTE ET JOSEPH DE SYLVA

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre de la Fondation du Centre de santé et des services sociaux de Gatineau, 116, boulevard Lionel-Émond, Gatineau, Québec, J8Y 1W7, à titre de subvention pour une marche contre le cancer du sein le 22 septembre 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79943-972	500 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1355 **PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER PATRICE MARTIN À UNE ACTIVITÉ DE VISION CENTRE-VILLE GATINEAU - 14 SEPTEMBRE 2012 - 40 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Patrice Martin à participer à une activité organisée par Vision centre-ville Gatineau qui aura lieu le 14 septembre 2012.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 40 \$ à l'ordre de Vision centre-ville Gatineau, 4, rue Taschereau, bureau 500, Gatineau, Québec, J8Y 2V5, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	40 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la-Montagne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1356 **PARTICIPATION ET SUBVENTION À UNE ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS AU PROFIT DE CENTRAIDE OUTAOUAIS - 19 SEPTEMBRE 2012 - 280 \$ - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Sylvie Goneau à participer à une activité de levée de fonds le 19 septembre 2012 au profit de Centraide Outaouais.

De plus, ce comité autorise les membres du conseil à subventionner cette activité pour un montant de 190 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 280 \$ à l'ordre de Centraide Outaouais, 74, boulevard Montclair, Gatineau, Québec, J8Y 2E7, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79939-972	90 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79944-972	90 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1357 **PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE PATSY BOUTHILLETTE À UNE ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS AU PROFIT DU CLUB OPTIMISTE DE HULL - 19 SEPTEMBRE 2012 - 100 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Patsy Bouthillette à participer à une activité de levée de fonds le 19 septembre 2012 au profit du Club optimiste de Hull.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre du Club optimiste de Hull, C. P. 1185, succursale B, Gatineau, Québec, J8X 3X7, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1358 **SUBVENTION DE 500 \$ - CHEVALIERS DE COLOMB POINTE-GATINEAU, CONSEIL 5228 POUR LE CONGRÈS RÉGIONAL ANNUEL DE LA RÉGION 08, LAURENTIDES-OUTAOUAIS - 15 SEPTEMBRE 2012 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ aux Chevaliers de Colomb Pointe-Gatineau, conseil 5228, 635, boulevard de la Gappe, Gatineau, Québec, J8T 8H9, à titre de subvention pour le congrès régional annuel de la région 08, Laurentides-Outaouais le 15 septembre 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79939-972	100 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	50 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1359 **SOUMISSION 2012 SP 251 - REMPLACEMENT D'EXCITATRICES STATIQUES - USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES - SECTEUR DE GATINEAU - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Dacier Querry Électrique inc., 230, boulevard de l'Aéroport, Gatineau, Québec, J8R 3X4, pour le remplacement d'excitatrices statiques – Usine d'épuration des eaux usées – Secteur de Gatineau, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 383 960,50 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 21 août 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-12014-001-23631	58 888,64 \$	Modernisation des génératrices - Modernisation
18-11009-001-23632	308 374,30 \$	Mise à niveau - Génératrices et équipements - Secteur des eaux usées
04-13493	16 697,56 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 12 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1360

OCTROI D'UN CONGÉ SANS SOLDE À L'EMPLOYÉE 110424 - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE l'employée 110424 au Service de l'environnement a formulé une demande de se prévaloir d'un congé sans solde d'une période d'un an, débutant le 10 septembre 2012 pour se terminer le 6 septembre 2013, conformément à l'article 11.10 de la convention collective liant la Ville et le Syndicat des cols blancs de Gatineau inc.;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme à la convention collective et fait l'objet d'une recommandation favorable de la part du Service de l'environnement et du Service des ressources humaines :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accorde à l'employée 110424 au Service de l'environnement, un congé sans solde pour la période débutant le 10 septembre 2012 jusqu'au 6 septembre 2013.

Un certificat du trésorier a été émis le 12 septembre 2012.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif